
MOTION

Agriculture et Eau

Vers un renforcement des actions de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, réunie en session le jeudi 17 mai 2019 à Angers, sous la présidence de Monsieur Claude COCHONNEAU, son Président,

Considérant

- Les évolutions de l'état écologique des masses d'eau dans les Pays de la Loire et l'analyse des facteurs de risque,
- La nécessité de promouvoir une agriculture dynamique, viable économiquement et socialement, et durable,
- La nécessité d'œuvrer collectivement, professionnels, collectivités, particuliers, pour gagner la bataille de l'eau en identifiant, de manière précise, les leviers qui sont dans les mains de chacun,
- Les résultats obtenus par l'engagement des agriculteurs sur certains paramètres, comme les nitrates, et leur capacité de mobilisation, ainsi que celle de leurs partenaires,
- La nécessité du renforcement des moyens financiers pour poursuivre l'accompagnement des agriculteurs.

Vu

- La volonté commune de l'Etat et du Conseil régional de développer une stratégie Eau pour les Pays de la Loire, notamment dans le cadre du Contrat d'avenir,
- La nouvelle instruction relative aux Projets de territoire pour la gestion de l'eau.



Rappelle

- Sa mobilisation actuelle, par des moyens dédiés, sur le domaine « Agriculture et Eau » tant sur les volets quantitatifs que qualitatifs.

S'engage

- Dans un cycle de rencontres « Agriculture et Eau » par la mobilisation des sessions départementales et la consultation des acteurs partenaires. Cette démarche vise à se doter, à l'automne 2019, d'une feuille de route « Agriculture et Eau » pour la nouvelle mandature,
- A renforcer, auprès des agriculteurs des Pays de la Loire, les actions d'accompagnement dans les transitions agricoles et écologiques en cours, en privilégiant les leviers contractuels et volontaires,
- A contribuer activement, aux côtés des services de l'Etat, du Conseil régional, de l'Agence de l'eau et des partenaires, à la stratégie « Agriculture et Eau » dans le cadre du Contrat d'avenir.

Fait à Angers, le 17 mai 2019

Claude COCHONNEAU
Président